

**SECTEUR DE FORMATION 15 – MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER**

**CONDUITE DE MACHINERIE LOURDE EN VOIRIE FORESTIÈRE  
(DEP 5273)**

**TABLEAUX D'HARMONISATION**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>Programmes d'études en lien d'harmonisation .....</b>	<b>1</b>
<b>Information sur les tableaux d'harmonisation.....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux d'harmonisation intra-ordre .....</b>	<b>3</b>
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière et Conduite d'engins de chantier .....	5
Conduite d'engins de chantier et Conduite de machinerie lourde en voirie forestière .....	6
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière et Conduite d'engins de chantier nordique .....	7
Conduite d'engins de chantier nordique et Conduite de machinerie lourde en voirie forestière .....	8



## Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière* (DEP 5273) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Conduite de machinerie lourde en voirie forestière* (DEP 5273) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Conduite d'engins de chantier (DEP 5220);
- Conduite d'engins de chantier nordique (DEP 5284).

## Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence<sup>1</sup> et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

---

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

## **Tableaux d'harmonisation intra-ordre**





**Programme de provenance :** Conduite de machinerie lourde en voirie forestière  
2002

**Programme de destination :** Conduite d'engins de chantier  
1997

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Conduite de machinerie lourde en voirie forestière peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conduite d'engins de chantier, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Conduite de machinerie lourde en voirie forestière 2002 DEP – 5273 11 compétences, 630 heures</b>		<b>Conduite d'engins de chantier 1997 DEP – 5220 20 compétences, 1 095 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
260651	Communiquer en milieu de travail	341461	Communiquer en milieu de travail
260674	Effectuer l'entretien d'engins de voirie forestière	341434	Effectuer l'entretien préventif et le dépannage
260684	Conduire une pelle hydraulique et	341485	Effectuer des travaux de préparation du terrain avec une pelle
260718	Effectuer la mise en forme d'un chemin forestier		
260694	Conduire un buteur	341515	Effectuer des travaux de préparation du terrain avec un buteur

---

**Programme de provenance :** Conduite d'engins de chantier  
1997

**Programme de destination :** Conduite de machinerie lourde en voirie forestière  
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Conduite d'engins de chantier peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conduite de machinerie lourde en voirie forestière, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Conduite d'engins de chantier</b>		<b>Conduite de machinerie lourde en voirie forestière</b>	
<b>1997</b>		<b>2002</b>	
<b>DEP – 5220</b>		<b>DEP – 5273</b>	
<b>20 compétences, 1 095 heures</b>		<b>11 compétences, 630 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
341495	Effectuer des travaux de préparation du terrain avec une niveleuse	260737	Construire et entretenir la surface de roulement d'un chemin forestier
341461	Communiquer en milieu de travail	260651	Communiquer en milieu de travail
341434	Effectuer l'entretien préventif et le dépannage	260674	Effectuer l'entretien d'engins de voirie forestière
341515	Effectuer des travaux de préparation du terrain avec un buteur	260694	Conduire un buteur

---

**Programme de provenance :** Conduite de machinerie lourde en voirie forestière  
2002

**Programme de destination :** Conduite d'engins de chantier nordique  
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Conduite de machinerie lourde en voirie forestière peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conduite d'engins de chantier nordique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Conduite de machinerie lourde en voirie forestière 2002 DEP – 5273 11 compétences, 630 heures</b>		<b>Conduite d'engins de chantier nordique 2003 DEP – 5284 18 compétences, 900 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
260674	Effectuer l'entretien d'engins de voirie forestière	227253	Effectuer l'entretien d'engins de chantier nordique
260684	Conduire une pelle hydraulique	227273	Conduire une pelle hydraulique
260694	Conduire un bouteur	227303	Conduire un bouteur

---

**Programme de provenance :** Conduite d'engins de chantier nordique  
2003

**Programme de destination :** Conduite de machinerie lourde en voirie forestière  
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Conduite d'engins de chantier nordique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Conduite de machinerie lourde en voirie forestière, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Conduite d'engins de chantier nordique</b> <b>2003</b> <b>DEP – 5284</b> <b>18 compétences, 900 heures</b>		<b>Conduite de machinerie lourde en voirie forestière</b> <b>2002</b> <b>DEP – 5273</b> <b>11 compétences, 630 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
227253	Effectuer l'entretien d'engins de chantier nordique	260674	Effectuer l'entretien d'engins de voirie forestière
227273	Conduire une pelle hydraulique	260684	Conduire une pelle hydraulique
227303	Conduire un bouteur	260694	Conduire un bouteur
227363	Conduire une niveleuse	260737	Construire et entretenir la surface de roulement d'un chemin forestier
et			
227394	Effectuer des travaux de nivelage avec une niveleuse		
et			
227383	Effectuer des travaux d'entretien de routes avec une niveleuse		
227355	Effectuer des travaux d'excavation et de chargement avec une chargeuse-pelleteuse	260745	Exploiter un banc d'emprunt
et			
227407	Conduire un camion à benne hors-route		